

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **26 avril 2010**

Délibération n° 2010-1463

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 7°

objet : Stage-atelier professionnalisant pour penser le devenir de la rue de Gerland - Participation aux frais pédagogiques - Attribution d'une subvention à l'université Lumière Lyon 2

service : Direction générale - Missions territoriales - Gerland

Rapporteur : Monsieur Lévêque

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 16 avril 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Broliquier, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Giordano), Daclin, Arrue, Bouju (pouvoir à M. Grivel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Turcas (pouvoir à M. Havard), Vergiat (pouvoir à M. Suchet), Vial (pouvoir à M. Da Passano), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mmes Ait-Maten, Bailly-Maitre, MM. Deschamps, Dumas, Lelièvre, Muet, Pillonel.

Séance publique du 26 avril 2010**Délibération n° 2010-1463**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Stage-atelier professionnalisant pour penser le devenir de la rue de Gerland - Participation aux frais pédagogiques - Attribution d'une subvention à l'université Lumière Lyon 2**

service : Direction générale - Missions territoriales - Gerland

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 avril 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'Institut d'urbanisme de Lyon (IUL) de l'université Lumière Lyon 2 propose à des étudiants, pour l'obtention du Master 2 pro urbanisme, aménagement urbain, des stages-ateliers professionnalisant avec une mise en situation grâce à la collaboration avec une collectivité d'accueil proposant un sujet d'étude.

La Communauté urbaine a souhaité proposer aux étudiants un sujet d'étude sur l'avenir de la rue de Gerland. En effet, la Communauté urbaine a engagé, courant 2009, une nouvelle phase de réflexion à l'échelle de Gerland. En parallèle du travail réalisé par le groupement B. Paris/A. Marguerit, il est souhaité disposer d'une approche complémentaire par de jeunes futurs professionnels afin d'élargir les réflexions concernant le devenir de cette rue. A ce jour, le diagnostic a été réalisé et les scénarii sont en cours d'élaboration.

Ce sujet d'études sera réalisé par une équipe de six étudiants.

La mise en œuvre de ce stage-atelier entraîne des frais pédagogiques. Ces frais recouvrent des frais de déplacement des étudiants, de documentation, de reproduction, d'établissement des documents intermédiaires et finaux sous format numérique (un exemplaire) et papier (trois exemplaires) ainsi que les frais d'administration.

Au titre d'une participation à ces frais pédagogiques, la Communauté urbaine de Lyon versera à l'université Lumière Lyon 2 une subvention forfaitaire égale à 4 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000 € au profit de l'université Lumière Lyon 2 pour la participation aux frais pédagogiques d'un stage-atelier professionnalisant pour penser le devenir de la rue de Gerland à Lyon 7° se déroulant au printemps 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'université Lumière Lyon 2 définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 370 - fonction 820 - opération n° 0979.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 avril 2010.